

SOURCES ET TRACES NUMÉRIQUES UNE NOUVELLE CHORÉGRAPHIE

Marie-Anne CHABIN

Conseil aux entreprises et professeur associé à l'Université Paris 8, UFR MITSIC, Département Sciences de l'information de documentation. Membre du laboratoire Paragraphe

Article rédigé suite à la conférence donnée par l'auteur dans le cadre de l'Inforum 2018, *We manage everything*, organisé par l'Association Belge de Documentation, le 24 mai 2018, à Bruxelles.

Het artikel is opgesteld naar aanleiding van een conferentie gegeven door de auteur in het kader van Inforum 2018, *We manage everything*, georganiseerd door de Belgische Vereniging voor Documentatie op 5 mei 2018 te Brussel.

■ La donnée est partout : on nous le dit et on peut le voir. On dit aussi que "la donnée" fait reculer la notion même de document. Peu importe, si on creuse un peu, au-delà du support, il y a toujours des hommes qui utilisent l'écrit (l'image, le son) pour deux finalités universelles : enregistrer les traces des droits et obligations des personnes, constituer des sources de connaissance pour la formation des individus et des citoyens. Avec le numérique, il y a toujours des informations-traces et des informations sources. Simplement, elles ne se présentent plus de la même façon, interagissent différemment, plus vite, et évoluent en dessinant de nouvelles figures...

■ Gegevens zijn alomtegenwoordig: er wordt over gesproken en we kunnen ze zien. Men zegt ook dat "het gegeven" het begrip document verdringt. Dat heeft weinig belang, als je een beetje graaft, verder kijkt dan de drager, dan zijn er altijd mensen die het geschreven woord (beeld, klank) gebruiken voor twee universele doeleinden: sporen van de rechten en plichten van de mensen registreren, bronnen van kennis vormen om individuen en burgers te vormen. Met de digitalisering zijn er altijd informatiesporen en informatiebronnen. Ze zien er gewoonweg niet meer hetzelfde uit, ze interageren anders, sneller, en evolueren terwijl ze nieuwe figuren tekenen...

L'environment numérique inquiète et fascine à la fois. Avec raison, car les enjeux, comme on peut le lire ici et là depuis quelques décennies, sont comparables aux enjeux de l'invention de l'imprimerie à la fin du XVe siècle, voire les dépassent en termes économiques et sociétaux.

Le numérique, en tant que support et vecteur de l'information, concerne au premier chef les professionnels de l'information (bibliothécaires, archivistes, documentalistes et d'autres). C'est donc légitimement qu'ils s'interrogent sur les nouvelles compétences et les nouvelles pratiques de leurs métiers.

Mon propos, dans cette communication, n'est pas de minimiser cette révolution, bien au contraire, mais de mettre l'accent sur les permanences plutôt que sur les changements dans ce nouvel environnement, afin de mettre les choses en perspective et de donner quelques pistes pour mieux vivre cette révolution sans renier la tradition, pour ancrer de nouvelles pratiques dans un enseignement séculaire.

Le titre de cet article, Sources et traces numériques : une nouvelle chorégraphie, contient les trois parties de mon argumentation : tout d'abord, l'information qui se partage en sources de savoir et traces d'activité ; puis l'impact du numérique sur ces sources et ces traces ; enfin, une comparaison entre l'information et la danse, pour forcer un peu le recul sur la problématique.

Sources de connaissance et traces de l'activité humaine

L'écriture, dès son invention il y a cinq millénaires en Mésopotamie, joue un double rôle dans la société et donne lieu à deux grands types d'écrit : d'un côté, les textes religieux, philosophiques et littéraires qui forment la mémoire de la pensée humaine (l'épopée de Gilgamesh pour ne citer qu'un exemple) ; de l'autre, les documents de gestion et d'échange économique qui tracent l'activité humaine dans un territoire (la comptabilité des troupeaux sur tablettes d'argile ou les décrets des rois).

Ainsi, depuis l'Antiquité et dans toutes les civilisations, on distingue communément deux grands types de document : les livres qui sont écrits pour partager une idée ou un savoir, et les archives qui sont produites pour tracer une décision de l'autorité ou une relation contractuelle. Une autre façon de décrire le couple livre-document d'archives est de souligner que le livre est sa propre finalité (le livre est l'objet final) tandis que le document d'archives n'est qu'un écrit annexe, un sous-produit¹ chargé de prouver un engagement, un droit, une obligation et n'est en aucun cas sa propre fin : on ne crée pas des archives pour être des archives ! Les archives renvoient aux faits qu'elles documentent. Le support ne fait pas l'archive ou le livre, pas plus que l'habit ne fait le moine. C'est la finalité qui est et reste le critère de différenciation essentiel².

L'invention de l'imprimerie a surtout concerné le livre, conçu pour une diffusion en nombre, tandis que les archives sont restées très longtemps manuscrites, avant d'être tapuscrites puis issus des logiciels bureautiques, mais cette différenciation par le support a des limites car il existe bien des archives imprimées (la réglementation notamment) et les écrits destinés à la diffusion peuvent être manuscrits (affiche par exemple, ou revue d'association).

Dans la même logique, on identifie deux lieux majeurs de conservation de l'écrit : les bibliothèques qui ont pour rôle de conserver et de mettre à disposition les livres ; et les services d'archives destinés à conserver les traces du pouvoir puis de l'administration puis d'autres acteurs économiques ou sociétaux, dans le but de constituer des preuves du droit avant de devenir des sources historiques, avant d'enrichir, tout comme les livres, le patrimoine écrit.

Un ouvrage récent souligne également ce double rôle du document, en des termes légèrement différents mais parallèles : "depuis les tablettes sumériennes jusqu'aux tablettes numériques, le document remplit cette double fonction de communication et de mémoire"³.

La dualité livre-archives se retrouve encore dans les métiers de bibliothécaire et d'archiviste qui ont longtemps résumé les métiers de gestion de l'écrit. Le métier de documentaliste n'apparaît que plus tard, au milieu du XXe siècle, quand la production et l'usage de l'écrit se démocratisent et que les besoins d'information de ces nouveaux utilisateurs requièrent l'entremise de professionnels spécialisés dans un monde informationnel de plus en plus complexe et pressé⁴.

Ce qui caractérise la profession de documentaliste est sans doute moins la nature des informations gérées que l'attention portée aux bénéficiaires de ces informations, aux utilisateurs. En effet, dans un centre de documentation traditionnel, l'information mise à disposition provient soit de publications (des informations délibérément mises en forme pour être communiquées à un public), soit de ce que les documentalistes appellent la littérature grise, c'est-à-dire des documents internes à l'entreprise, d'abord produit pour supporter une activité de l'entreprise : compte rendu devant une autorité, étude technique, statistiques, etc. qui sont très exactement des documents d'archives.

La documentation se démarque de la gestion d'objets de connaissance ou de traçabilité pour créer une véritable gestion de l'information contenue dans ces objets. L'information n'est plus organisée en fonction de la nature de l'objet initial qui la porte mais en

fonction de l'usage. Mais il convient de remarquer que cette approche ne supprime pas le besoin de gérer des livres et des archives en tant que tels. En effet, le documentaliste est un médiateur direct entre l'information et ses utilisateurs. Il se doit de s'adapter à son public et il est facile de constater combien les besoins des utilisateurs ont évolué au cours des dernières décennies. En revanche, le rôle des bibliothécaires et des archivistes est d'abord de préserver la cohérence des fonds, d'assurer une continuité des collections, en tenant compte de la production et non de la demande, afin de permettre, justement, un maximum d'utilisations dans le futur. Ce travail de préservation des sources de connaissance et des sources de preuve, indépendant, est une garantie de la qualité du travail de documentation dans la mesure où il met à disposition une matière première plus profonde (dans la durée) et recontextualisable.

C'est la conclusion à laquelle aboutissait l'étude de la question "L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?" que je m'étais posée pour le *Bulletin des bibliothèques de France* en 2012⁵ : "L'écrit (au sens large de discours ou témoignage enregistré sur un support, avec du texte, du son et/ou de l'image) perdure obstinément dans ses deux dimensions atemporelles, celle de support de l'activité au travers des actes, des décisions, des contrats et de tous les documents et données de gestion qui les justifient, et celle de support de l'expression des idées et des connaissances".

Ce "couple" écrits de connaissance et écrits de traçabilité constitue pour moi, après plusieurs décennies d'expérience de terrain et de réflexion, un des fondamentaux des sciences de l'information.

L'information numérique : objet et rôle

Un des phénomènes les plus remarquables de ces dernières années, avec le tsunami numérique, est l'émergence de "la donnée" comme concept central du monde de l'information. L'utilisation en français du mot anglais data (qui est d'abord du latin) laisse penser, avec sa terminaison en -a qu'il s'agit d'un féminin singulier, alors qu'il s'agit d'un pluriel, un neutre pluriel en latin. Il s'agit donc bien "des" données, et le singulier collectif peut être une manière d'évoquer "les données" en général.

Les données sont partout, notamment dans les expressions nouvelles liées à la gestion et l'exploitation de l'information numérique : big data (avec la possibilité de croiser les stocks de données connectés avec de profiler des clients par exemple), les smart data ou données intelligentes qui rapprochent de l'intelligence artificielle, ou les datalakes qui visent à centraliser

les données de l'entreprise dans le but de mieux contrôler leur accès (en termes d'exploitation comme de sécurisation).

Ce règne de la donnée a suggéré à certains l'idée que le document était mort, que les informations, éclatées en éléments indépendants et agiles pouvaient se faire, se défaire et se refaire en fonction des besoins des utilisateurs et que le vieux document papier figé était périmé. Bien sûr, si l'on part du principe que le document est nécessairement un papier au format A4 ou sa transposition numérique sous la forme d'un fichier PDF, on peut effectivement constater une marginalisation du document dans la société de l'information. Mais si l'on dépasse cette vision indexée sur le règne pluriséculaire de l'imprimé et que l'on revient à la signification initiale de document, à savoir un objet écrit qui porte un message, qui transmet un enseignement, il apparaît que le document a réellement changé de forme avec le numérique mais a-t-il pour autant changé de fond ? Les types de messages, les types de contenus, les types d'informations produits jadis et naguère sous forme papier ont-ils disparu avec la disparition progressive du support ? La presse papier a perdu beaucoup de terrain mais la "presse en ligne" existe et s'épanouit comme autre chose que la numérisation de la presse papier. La proportion de déclarations d'impôts des citoyens sous forme papier est aujourd'hui très faible mais les citoyens paient toujours des impôts. Un article de presse reste une publication, avec sa date, son auteur ou son éditeur, sa diffusion. Une déclaration d'impôt reste un document d'archives, avec l'obligation réglementaire dont elle est issue, sa date, ses données personnelles échangées dans le cadre d'une relation très encadrée.

Avec les technologies numériques, ce sont d'abord les aspects matériels qui ont retenu l'attention des professionnels de l'information car l'impact est immense. Pour ceux qui sont chargés de la préservation du patrimoine écrit, la question de la pérennisation des supports numériques est prégnante. Comment assurer la conservation des documents numériques dès lors que la durée de vie moyenne des formats d'encodage des données est de trois ou cinq ans, et la durée de vie des supports magnéto-optiques est d'une quinzaine d'années ? Il existe des réponses à cette question. Une réponse est la possibilité de préserver l'environnement de production des données pour "l'émuler" ultérieurement et "rejouer" l'accès à l'information dans son environnement natif (cette solution a une dimension muséale qui entend préserver l'outil original et non seulement l'information). Une autre réponse est donnée par les différents types de migration technologique qui, certes, ne pérennisent pas les supports mais transfèrent régulièrement les contenus dans de nouveaux formats et sur de

nouveaux supports numériques, avec des garanties d'intégrité et de traçabilité acceptées par le droit. Des alternatives existent également avec des supports non numériques pour la fixation des données, comme de nouveaux usages du microfilm⁶, le stockage sur de petits carrés de quartz⁷ ou la nanoforme sur disque de saphir⁸, voire l'encodage de textes sous forme de séquences ADN⁹.

Tout ceci est évidemment facilité par la qualité initiale de production des données : si les données sont créées dans des formats normés, comme PDF pour la bureautique ou XML pour les bases de données et le web, leur pérennité sera moins aléatoire et moins coûteuse que si la production n'est pas contrôlée. L'innovation en termes de normes et de conservation patrimoniale s'adapte autant que faire se peut à l'innovation économique. Il ne faut pas oublier que la fragilité des supports de l'écrit n'est pas apparue avec le numérique ; du reste, certains papiers de mauvaise qualité (par exemple certains périodiques) sont plus difficiles à conserver aujourd'hui que certaines bases de données ou certaines bases audiovisuelles en ligne.

Sur le plan plus politique des choix de conservation, deux écoles s'opposent : d'un côté, l'ambition de conserver l'intégralité des données produites, pour elles-mêmes ou comme traces des activités humaines, dès lors que la technologie permet de stocker et d'exploiter ces masses de données ; de l'autre, l'idée d'une sélection raisonnable des données à conserver, motivée à la fois par un souci de qualité des fonds débarrassés des scories redondantes ou inexploitable, par le respect du droit à l'oubli et par un souci écologique face aux coûts exorbitants de la gestion des données inutilisées et inutilisables¹⁰.

Mais le passage des supports analogiques aux supports numériques dans la constitution et la conservation des objets d'information n'est peut-être pas le phénomène le plus révolutionnaire de l'ère numérique. En effet, à côté des supports d'information que l'on ne peut plus "manipuler" et que l'on ne peut voir et gérer qu'au travers d'un écran et, derrière l'écran, d'un système d'information souvent complexe, le développement des réseaux (Internet, messagerie électronique, réseaux sociaux, objets connectés ...) apporte encore plus de bouleversements aux métiers de l'information. Tout d'abord, tout le monde produit et utilise l'information, au risque d'une mauvaise qualité de production et d'une recherche sans exigence (cf la perméabilité des fake news dans la société actuelle) ; ensuite, cette explosion d'informations tous azimuts pose la question de la représentativité de ce qui est conservé et mis à disposition par les institutions et les entreprises, par rapport à l'ensemble des acteurs-producteurs de données, quel que soit leur statut ; enfin on assiste

également à l'éclatement des acteurs en termes de conservation voire d'exploitation des données (les GAFAM qui sont les plus gros "conservateurs de données", des initiatives privées de stockage de la mémoire comme Internet Archive, le recours à la population pour la collecte et l'indexation des fonds, etc.).

Cette révolution de la société connectée accroît la difficulté d'appréhension du monde de l'information et de son fonctionnement : l'explosion des volumes de données qui ne semble pas vouloir se calmer, l'atomisation de l'information recopiée, décontextualisée, recontextualisée, réutilisée, le manque de visibilité sur la localisation des données et leur propriété (même si cette question connaît une certaine actualité ces dernières années avec la réglementation sur la protection des données personnelles et les enjeux de souveraineté des données).

Ce constat doit interpeller les professionnels de l'information sur le «quoi ?», le «pourquoi ?» et le «pour qui ?» de leur activité, au-delà de la question du «comment ?». Autrement dit, avant de conserver ou de mettre à disposition un objet d'information, il convient de savoir ce qu'il est, la raison et le contexte de sa création, en quoi il diffère des autres, à qui il appartient, sa finalité première et à quoi il peut servir, sans oublier la question de savoir s'il n'y a pas ailleurs des données plus pertinentes à collecter.

La grille de lecture du monde de l'écrit proposée ci-dessus, avec les sources de connaissance et les traces de l'activité, complétées par les produits documentaires "consommables" qui en découlent, éclaire le paysage. Ce n'est qu'une grille de lecture parmi d'autres mais force est de constater qu'elle s'applique aisément à la production de l'information dans la société numérique. La démarche ne vise pas une analyse a posteriori des objets d'information existants (fichiers informatiques en tous genres, pages web, documents numériques, bases de données, etc.) tels qu'ils se présentent à un regard externe. Il s'agit de considérer le contexte de production des données et la finalité de cette production. Dès lors, l'alternative connaissance/trace permet une première catégorisation de la production informationnelle, sans préjuger d'autres facettes d'utilisation ou de gestion de ces objets d'information. Qu'il s'agisse des sites web, des applications métiers, des réseaux sociaux, des flux de données, de la messagerie électronique, des objets connectés ou des transactions en ligne, les contenus se positionnent toujours autour de cette double valeur de support d'une idée que l'on veut partager ou de documentation d'un fait dont on veut ou dont on peut garder la mémoire.

Quels que soient les outils et matériaux utilisés, les données créées par l'activité humaine le sont dans un objectif de connaissance, de partage de savoir, de constitution de mémoire patrimoniale ou opérationnelle, soit dans un objectif de traçabilité des droits et obligations dans le cadre d'une relation réglementaire ou contractuelle. Ce rôle que joue l'information, dans l'esprit de son créateur et dans les faits, se moque des outils qui ne sont que le moyen d'expression du moment, plus ou moins facile d'utilisation et donc plus ou moins proliférant.

Il est évident que certaines données jouent le double rôle mais cela non plus n'est pas nouveau. Pour ne prendre d'un exemple, de nombreuses études sont à la fois une source de connaissance et la trace d'un projet ou d'une dépense. De la même façon, une page web ou une série de posts sur un réseau social sont à la fois un contenu publié intentionnellement par son auteur et la trace des choix de communication de l'entité émettrice.

Dans le monde de l'information et du patrimoine écrit, le rôle initial d'une information, et éventuellement son rôle dans une deuxième vie ou dans une vie parallèle, est prescripteur du traitement qui sera fait de cet objet et de son contenu.

La gestion de l'information, c'est comme la danse...

Cette analyse de ce qui change et de ce qui perdure dans la gestion de l'information depuis les temps anciens jusqu'à la société connectée m'a inspiré une comparaison audacieuse : la gestion de l'information est finalement, comme la danse, l'expression d'une activité humaine dont la forme s'adapte aux évolutions de la société, de son organisation, de son style de vie. Chaque période historique a ses modes d'expression, tant physique qu'intellectuelle, liés à son organisation sociale, à son développement économique et à son environnement culturel.

Cette comparaison peut paraître gratuite et artificielle mais elle a pour objectif de forcer, ou du moins aider, la prise de recul sur le sujet de l'information dans l'environnement numérique. Car la gestion de l'information, au travers de ses codes, de ses méthodes, de ses pratiques et de ses outils, est le reflet d'un mode de vie économique et social, tout comme la danse, par ses pas, ses figures et ses rythmes, est le reflet du style de vie des populations qui la pratiquent. A chaque génération s'affirment de nouveaux chorégraphes et de nouvelles chorégraphies qui expriment des préoccupations et aspirations nouvelles, provoquées par de nouvelles formes de communication, de travail, de vie sociale. De même, à chaque génération, les nouvelles techniques d'écriture

et de communication conduisent les professionnels de l'information à adapter leur activité aux nouvelles préoccupations et aux nouvelles aspirations des utilisateurs.

A noter que, pour la danse comme pour la gestion de l'information, l'innovation ne supprime pas les pratiques antérieures (au nom de quoi voudrait-on les supprimer ?) mais elle les marginalise et si celles-ci subsistent, c'est sous forme de patrimoine ou de pratiques traditionnelles choisies.

Voici trois exemples de danses extraits de trois films représentatifs d'une époque, où la danse n'est pas le sujet du film mais une activité intégrée à la vie des personnages et de la société qui est la leur.

La première image montre un menuet dans *Les Visiteurs du soir* de Marcel Carné. L'histoire se situe à la fin du XVe siècle dans un château du sud de la France. Il s'agit de la fête des fiançailles convenues entre la fille du seigneur et un gentilhomme. Les mouvements sont lents, mesurés, codifiés. Les couples exécutent sobrement les figures apprises, sans nécessairement s'investir dans la danse. On sent une habitude, une tradition, une observance sociale. C'est une danse collective par couple ; la danseuse et le danseur de chaque couple sont assez distants l'une de l'autre et assez proches pour tenir une conversation privée. Pour transposer au monde de l'information, on pourrait évoquer la charte médiévale évoluant sobrement avec le livre manuscrit dans une chorégraphie déterminée par des codes ancestraux de rédaction, d'enregistrement, de classement.

Le deuxième exemple est une image de valse empruntée au bal du Guépard, film de Luchino Visconti d'après le livre de Lampedusa. La scène se situe en Sicile au milieu du XIXe siècle, sur fond de déclin de l'aristocratie et d'émergence d'une bourgeoisie issue du développement économique, mais aussi sur fond de romantisme, d'aspirations politiques et militaires, et d'opportunisme. Les couples enlacés valsent au rythme enlevé de la musique d'orchestre, avec une légèreté et une prestance soulignée par les costumes des danseurs et danseuses, dans un décor assez chargé de draperies, de dorures et de lumières. Les trois temps de la valse une fois maîtrisés par les danseurs, les couples évoluent sur la piste de danse au gré de leur envie. Cette activité virevoltante renvoie à une explosion de la production documentaire dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec l'apparition du dossier, l'épanouissement de la correspondance et plus tard des cartes postales, la diffusion de nouveaux supports d'information que sont la photographie et le cinéma, tout cela étant permis par le développement économique,

les moyens de transports, l'instruction publique et l'activité intellectuelle.

Le troisième extrait, tiré de *Dance Battle - Honey 2* de Bille Woodruff (2011), montre une chorégraphie hip-hop, sur fond de revanche sociale du personnage principal, une jeune femme qui prend la tête d'un groupe de danseurs pour gagner une compétition et la reconnaissance de son entourage. Ici la danse se caractérise par une accélération des mouvements, une codification poussée des pas, mais aussi par une individualisation de la chorégraphie (il n'y a plus de couple), même si les individus effectuent les figures ensemble et en rythme. Cette danse exprime la combativité des personnages, leur *struggle for life*. Individualité, immédiateté, accélération, rupture, voire agressivité, toutes ces notions rappellent les caractéristiques de la société numérique du XXIe autour de l'Internet et des réseaux sociaux qui structurent aujourd'hui les relations entre les individus, sauf pour ceux qui choisissent délibérément de s'en tenir écartés.

L'intention de cette comparaison danse/gestion de l'information est de faire ressortir l'importance du lien entre la forme de toute activité humaine et le monde matériel qui l'entoure. Ce qui semble évident pour la danse au travers de ces trois exemples en sept siècles doit l'être tout autant pour la gestion de l'information. De sorte que, si on veut analyser et comprendre les évolutions des sciences de l'information, il convient de prendre en compte l'environnement des pratiques documentaires et la relation entre telle pratique et la demande sociale qui lui correspond. Autrement dit, la comparaison qui a du sens est celle qui met en regard, non pas telle pratique documentaire ou archivistique de telle époque avec une autre pratique documentaire ou archivistique d'une autre époque, mais la relation pratique-société d'une époque avec la relation pratique-société d'une autre époque. Concrètement, le passage du papier au numérique peut être appréhendé sur le plan technique avec les enjeux de sécurité et de pérennisation, mais, sur le plan des pratiques documentaires et archivistiques, l'analyse de cette évolution ne peut pas être dissociée d'une prise en compte des nouveaux modes de production de l'écrit et des nouveaux modes d'accès à l'information qu'induit la société "digitale". Digital est beaucoup plus que numérique. Les supports sont numériques au sens où l'information est codée au moyen de 0 et de 1 enregistrés sur des supports optiques et magnétiques, lisibles par le biais d'outils de lecture. La société est aujourd'hui digitale au sens où la majorité de la population communique par le moyen d'un smartphone activé avec ses doigts (avec ses pouces dirait Michel Serres¹¹).

Avec le numérique, la société passe d'un mode de production et de diffusion de l'information dans un espace contrôlé, hiérarchique, dépendant de professionnels du contenu et du support, à un mode opératoire où chaque individu est auteur-compositeur-interprète de l'information, ou du moins croit l'être car il ne maîtrise pas les algorithmes qui régissent les réseaux sociaux, activés par des GAFAs plus puissants, économiquement et politiquement, que les états.

C'est dans ce sens que l'on peut parler d'une chorégraphie de l'information numérique. La scène numérique, composée des outils informatiques (ordinateurs, téléphones, tablettes) et des réseaux, installe de nouveaux gestes (cliquer, liker, télécharger, faire suivre...) qui sont souvent engageants pour leur auteur, organise de nouveaux flux et de nouveaux stocks.

Ce constat ne supprime pas le rôle et la vertu des sciences de l'information, bien au contraire. Mais il décale certainement le centre de gravité de la gestion de l'information, qu'il s'agisse de connaissance ou de traces. L'individu n'a plus besoin d'intermédiaire pour produire ou utiliser l'information ; il n'a que l'embarras du choix pour créer de la donnée et pour voir des informations, au point qu'il crée souvent de l'information sans le savoir, sans en avoir conscience, et qu'il absorbe de l'information sans en avoir conscience, sans l'avoir analysée.

Dans cette société digitale, mutatis mutandis, le rôle des professionnels de l'information reste le même,

un double rôle qui consiste d'une part à répondre à la demande d'information des contemporains, d'autre part à transmettre aux générations futures un patrimoine informationnel de qualité, le plus fiable possible, documenté de manière pérenne. Pour le premier rôle, le professionnel de l'information est en concurrence avec les outils du moment et doit sans doute recentrer son intervention sur la qualité, la contextualisation, la critique¹². Pour, le second rôle, l'accélération et l'atomisation de l'information rendent la tâche plus ardue et, dans la mesure où le professionnel n'a là, malheureusement, que très peu de concurrence, il doit doubler ses efforts pour compenser l'immédiateté et l'instabilité par des processus encore plus rigoureux et plus pédagogiques.

Un président de la République française avait pour slogan à la fin du XXe siècle : "Le changement dans la continuité". Le changement est aujourd'hui si rapide qu'il convient sans doute d'inverser la formule et de mettre l'accent sur la recherche de continuité, de permanence, dans ce flux de changements, faute de quoi, la société pourrait bien se déraciner.

Marie-Anne Chabin

cabinet Archive 17

80 rue Saint-Denis, 75001 PARIS, France

marie-anne.chabin@archive17.fr

<http://www.arcateg.fr>

10 juin 2018

Notes

1. Voir la définition de "record" dans le dictionnaire terminologique d'InterPares [en ligne] : "A record is a document made or received in the course of a practical activity as an instrument or a by-product of such activity, and set aside for action or reference" (consulté le 9 juin 2018). <<https://interparestrust.org/terminology/term/record>>
2. Chabin, Marie-Anne. Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ?. *Revue I3 - Information Interaction Intelligence*, Cépaduès, 2004, 4 (1). (consulté le 9 juin 2018) <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001020>
3. Tricot, André ; Lemarié, Julie ; Sahut, Gilles. *Le document: communication et mémoire*, Deboeck, 2016, 160 p.
4. L'ABD a fêté ses soixante-dix ans en 2017.
5. Chabin, Marie-Anne. L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?, *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n° 5 (consulté le 9 juin 2018). <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0026-006.pdf>>
6. *PRNewswire* [en ligne]. <<https://www.prnewswire.com/fr/communiques-de-presse/piql-annonce-la-mise-sur-le-marche-dune-technologie-norvegienne-garantissant-lacces-a-des-donnees-numeriques-pour-une-duree-allant-jusqua-500-ans-275554731.html>> (consulté le 9 juin 2018)
7. *Techniques de l'ingénieur* [en ligne]. <<https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/le-stockage-perpetuel-des-donnees-par-hitachi-15957/>> (consulté le 9 juin 2018)
8. *Arnano* [en ligne]. <<http://www.arnano.fr/>> (consulté le 9 juin 2018)
9. *France Culture* [en ligne]. <<https://www.franceculture.fr/sciences/adn-et-stockage-de-donnees-vers-une-future-biotech>> (consulté le 9 juin 2018)
10. Cailloce, Laure. *Numérique : le grand gâchis énergétique*, 16 mai 2018 [en ligne] (consulté le 9 juin 2018). <<https://lejournel.cnrs.fr/articles/numerique-le-grand-gachis-energetique>>

11. Serres, Michel. *Petite Poucette*, Editions Le Pommier, 84 p
12. Mercier, Arnaud ; Swiatek, Cécile. Les bibliothécaires de l'université au service de la lutte contre les fake news, 31 mai 2018. *Theconversation* (en ligne), (consulté le 9 juin 2018), <<https://theconversation.com/les-bibliothecaires-de-luniversite-au-service-de-la-lutte-contre-les-fake-news-97431>>